

RAPPORT FINANCIER 2024

Assemblée générale 2025

Soumis au conseil d'administration du 23/05/2025 et au commissaire aux comptes

Le rapport financier de notre fédération est présenté à l'assemblée générale conformément aux statuts dont l'article 10 prévoit que l'assemblée générale « entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration, sur la situation financière et morale de la fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, fixe le montant des cotisations ».

L'exercice financier 2024 ouvert le 1er janvier a été clos le 31 décembre 2024. Toutefois les cotisations relatives à l'exercice 2024, arrivées entre le 1er janvier et le 31 janvier 2025, ont été intégrées dans les comptes 2024.

La plaquette officielle de présentation des comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration et vérifiés par le commissaire aux comptes a été mise à disposition de chaque adhérent. Ce sont ces comptes annuels que l'assemblée est appelée à approuver.

Les comptes de l'année 2024 ont été suivis tout au long de l'année avec Pierre-Olivier Dolino, Cécile de Clermont, Florence Delille et Guilhem Mante.

Une présentation de pilotage regroupe les rubriques comptables des produits et des charges pour faciliter le suivi du budget et assurer la gestion financière de la FEP. Cette présentation de pilotage est complétée par une présentation analytique conforme au Compte de résultat par Origine et par Destination (COD). Cette présentation permet de présenter les ressources et l'emploi des ressources suivant les grandes missions de la FEP et les frais de fonctionnement et de recherche de fonds.

Nous évoquerons successivement :

- les procédures comptables mises en œuvre pour la tenue des comptes de la fédération,
- le compte de résultats de l'exercice 2024, dans sa présentation de pilotage et analytique,
- le bilan au 31 décembre 2024.

1. LES PROCÉDURES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE POUR LA TENUE DES COMPTES DE LA FÉDÉRATION

Ces procédures sont mises en œuvre depuis plusieurs années et n'ont pas changé. Les pièces comptables sont enregistrées au siège sous la responsabilité du délégué général, Pierre-Olivier Dolino, par la responsable administrative et financière, Florence Delille. Elle prépare les imputations aux différentes opérations, permettant ainsi le pilotage des actions et leur imputation analytique.

Les règlements par chèque ou virement sont signés ou validés par le délégué général. La caisse pour les menues dépenses est tenue sous la responsabilité de la responsable administrative et financière qui tient à jour un registre des dépenses effectuées. Toutes les pièces comptables sont scannées et expédiées par mail au cabinet comptable Endrix. Les originaux sont archivés à la FEP.

Le cabinet Endrix effectue les imputations comptables et passe les écritures. Il prépare une situation intermédiaire au 31 mars, au 30 juin, au 30 septembre et la clôture annuelle des comptes ainsi que le bilan. Il transmet tous les états intermédiaires ainsi que les extractions demandées par le délégué général pour effectuer le suivi des actions. M. Valentin Dutote, expert-comptable, notre interlocuteur au cabinet Endrix, ou sa représentante, Valentine Plaete, participe aux rencontres annuelles en présentiel ou en visio entre le délégué général, la déléguée générale adjointe et la trésorière, pour la clôture annuelle des comptes, les 2 situations intermédiaires, le budget.

Tous les acteurs de cette chaîne doivent être félicités pour l'efficacité de leur travail. Ce professionnalisme facilite grandement la tâche de synthèse de fin d'année.

2. LE COMPTE DE RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

En 2022, la FEP s'est engagée résolument dans le développement de ses actions et, pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique pour développer ses ressources et équilibrer ainsi toutes les charges liées à son développement. En 2023, ce développement a été stabilisé et en 2024 cette stabilisation se poursuit. La FEP a réussi à maintenir le développement de ses financements privés, tout en retrouvant un bon niveau de subventions publiques. Cela a permis de financer entièrement ses charges et d'avoir un très faible déficit. Les charges passent de 2,5 millions d'euros à 2,3 millions d'euros (- 5%). Les produits ont aussi diminué, seulement de 2%, passant de 2,41 millions d'euros à 2,36 millions d'euros.

Le développement est maintenu en 2024 comme en 2023 (produits à + 37% par rapport à 2021). L'exercice se solde par un léger déficit de 17.338€. L'année 2024, qui avait une année blanche pour une contribution financière régulière importante, a su trouver les financements complémentaires nécessaires et maîtriser ses dépenses, obtenant ainsi un résultat très proche de l'équilibre.

	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	%v/s 2023
TOTAL DES PRODUITS	1 710 445	2 590 888	2 473 126	2 490 700	2 343 892	-5%
TOTAL DES CHARGES	1 725 559	2 659 417	2 413 310	2 488 400	2 361 230	-2%
Résultat Net	- 15 114	- 68 529	59 815	2 300	- 17 338	

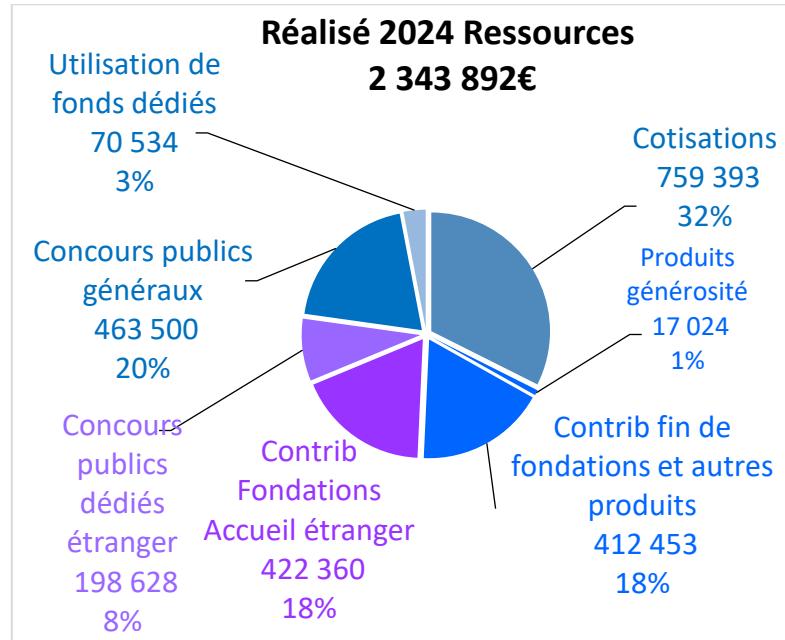
2.1 Les produits ou ressources financières

Les produits sont présentés de façon synthétique dans le tableau ci-dessous et de façon détaillée en annexe 1.

PRODUITS	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	% v/s 2023	% du total
COTISATIONS	692 886	718 904	720 000	759 393	6%	32%
SUS-TOTAL VENTES DE BIENS ET SERVICES	12 715	28 182	24 700	18 998	-33%	1%
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	498 651	759 397	776 500	662 128	-13%	28%
TTL RESSOURCES LIÉES A LA GENEROSITÉ	17 309	20 182	10 000	17 024	-16%	1%
SOUS-TOTAL CONTRIBUTIONS FINANCIERES	1 252 530	742 603	880 500	800 778	8%	34%
SUS-TOTAL UTILISATION DE FONDS DEDIES	54 384	159 461	62 000	70 534	-56%	3%
-TTL PRODUITS FINANCIERS EXC ET DIVERS	62 413	44 397	17 000	14 997	-66%	1%
TOTAL DES PRODUITS	2 592 617	2 473 126	2 490 700	2 343 892	-5%	100%

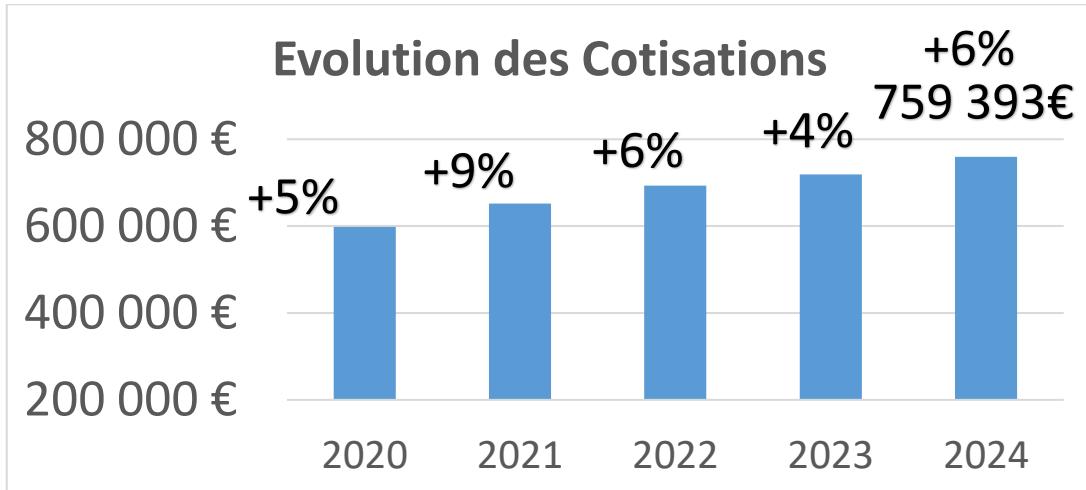
L'équilibre entre les produits a été légèrement modifié : Les cotisations continuent de progresser et ont largement dépassé le niveau budgétaire, elles représentent 32% des recettes totales. Les subventions publiques représentent 28%, en légère diminution, car la subvention attendue de la

DIHAL de 240K€ n'a été perçue qu'à hauteur de 140K€, le démarrage de la subvention triennale ayant été au 1^{er} juin et non au 1^{er} janvier comme attendu. Les financements privés (générosité du public et contributions des fondations) qui étaient à hauteur de 19% en 2021, représentent 37% des financements de la FEP en 2024.



2.1.1 Cotisations – 32% des produits

Les contributions des membres sous forme de cotisation annuelle ont progressé de 6% en 2024. Cette augmentation confirme l'adhésion et l'engagement des membres dans la politique portée par la fédération et les actions qu'elle mène. Cela constitue un signe fort d'encouragement et de reconnaissance.



2.1.2 Ventes de biens et services et produits divers – 1% des produits

Le poste de Ventes de biens et services comprend principalement des abonnements à Proteste (5K€), une gratuité ayant été offerte aux membres, et des recettes liées à la participation à des colloques ou des événements (14K€).

Les produits divers comprennent, outre les produits financiers (7K€), des transferts de charges liés au personnel (8K€).

2.1.3 Concours publics et subventions d'exploitation – 31% des produits

PRODUITS	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	%v/s 2023
Concours publics et subventions d'exploitation					
74 DGCS ou convention d'état pluriannuelle	280 000	360 000	320 000	320 000	
74 Financements publics "accueil de l'étranger"	218 651	252 897	310 000	198 628	
74 FDVA		6 500	6 500	6 500	
74 Subvention (Mieux manger pour tous 2023-2025)		140 000	140 000	137 000	
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	498 651	759 397	776 500	662 128	-13%

La FEP a négocié la convention triennale avec la DGCS et la DIHAL (320K€). Elle a été retenue dans l'appel d'offres pour le projet Mieux manger pour tous et bénéficie ainsi d'une dotation triennale dont 137K€ pour 2024. A cela s'ajoute la subvention de 6,5K€ du Fonds de Développement de la Vie Associative.

Des subventions pour les actions en faveur de l'accueil des étrangers ont été perçues à hauteur de 199K€ : d'abord, 140K€ de la DIHAL pour les couloirs humanitaires, alors que la convention triennale débutait habituellement au 1^{er} janvier, en 2024 elle a débuté au 1^{er} juin, diminuant ainsi la ressource 2024 de 100K€, ensuite 49,3K€ de subventions européennes (AMIF)et 9,3K€ de l'Agence Française de Développement (AFD).

2.1.4 Ressources liées à la générosité du public - 1%

Aux dons reçus pour l'action générale de la FEP, ont été ajoutés les abandons de frais d'administrateurs acceptant de ne pas se faire rembourser leurs frais de déplacement liés à l'activité. Le total est de 17K€. A noter que la FEP développe par ailleurs une stratégie d'appel à la générosité du public via la FIFEP.

2.1.5 Contributions financières d'autres organismes – 30%

PRODUITS	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	%v/s 2023
Contributions financières d'autres organismes					
755 Contrib fin de la FDP (FIFEP venant de fondation)	87 347	40 000	20 000	15 000	
755 Contrib fin de la FDP (FIFEP pour développer)	601 011	243 070	200 000	162 000	
755 Contrib fin d'autres fondations GIDE		56 930	100 000	101 418	
755 Contrib fin d'autres fondations Accueil de l'étranger	564 172	402 603	390 500	407 360	
755 Contrib fin d'autres fondations à trouver			170 000	115 000	
SOUS-TOTAL CONTRIBUTIONS FINANCIERES	1 252 530	742 603	880 500	800 778	8%

C'est grâce à la très forte augmentation des financements privés que la FEP a pu financer son développement. Ces financements ont augmenté par rapport à 2023 en passant à 801K€.

La Fondation individualisée du Protestantisme (FDP) pour la FEP (FIFEP) a versé 15 K€ de Solidarité Protestante pour le Liban. Elle a également versé 162K€ dont 118K€ pour le développement de la FEP (FIFEP) et 44K€ de la FI Etablissements. La FEP a une nouvelle fois reçu 101K€ pour les membres primés dans le cadre du prix Charles Gide.

D'autres fondations ont également versé des contributions pour les actions en faveur de l'accueil de l'étranger (407,4 K€) : ainsi 110 K€ ont été versés dans le cadre des couloirs humanitaires et 297K€ pour le projet ENACT (travail des sans papier), dont 160K€ de la Fondation de France.

Pour compenser l'année blanche du financement de la Fondation FLAM, la FEP a obtenu pour son développement 80K€ de la Fondation GECKO et 35K€ de la Fondation Scaler.

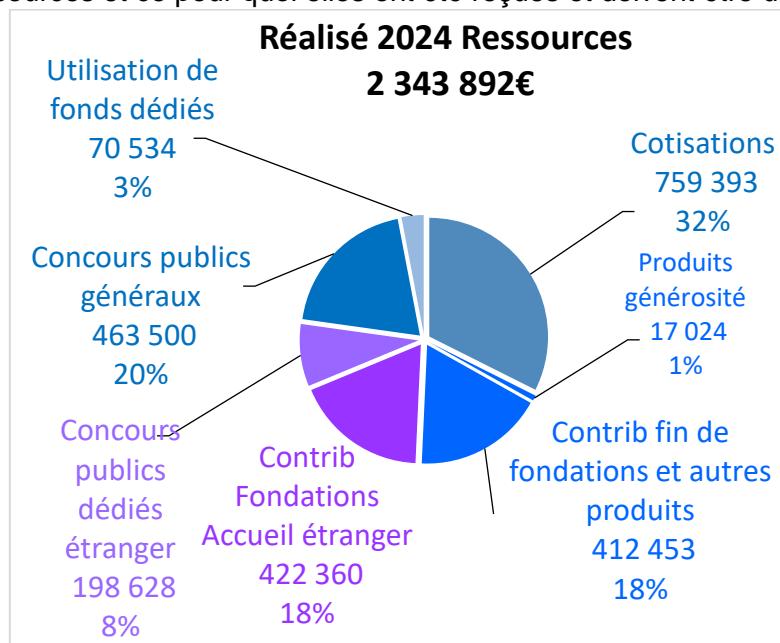
L'ensemble de ces financements confirme la stratégie de diversification des ressources financières mise en œuvre.

2.1.6 Utilisation de fonds dédiés – 6 %

L'utilisation des fonds dédiés s'élève à 71K€. Ont été utilisés les fonds publics reçus pour la mise en œuvre de l'axe DIHAL (40K€) et pour le programme Mieux manger pour tous (24K€) et les financements privés reçus pour le prix Charles Gide (3,2K€) et pour l'accueil de l'étranger (3,3K€). Les fonds dédiés précédents ont ainsi été tous utilisés.

2.1.7 Présentation des ressources par origine

L'analytique présente les ressources en fonction de leur origine (cotisations, contributions financières des associations et dons, subventions et autres concours publics, utilisation de fonds dédiés). Cette autre façon de présenter les ressources permet de voir plus précisément l'origine des diverses ressources et ce pour quoi elles ont été reçues et doivent être utilisées.



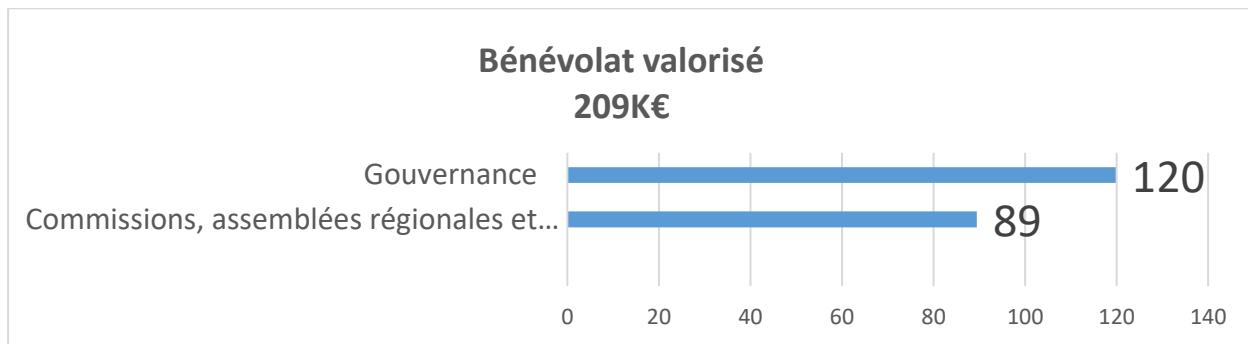
2.1.8 Contributions volontaires en nature

En pied de compte de résultat, sont présentées les contributions volontaires en nature. Cela permet de présenter la réalité économique de l'organisme.

La FEP a bénéficié gratuitement en 2024 de conseils juridiques et ressources humaines à hauteur de 20K€ de la part d'un cabinet de consultants. Elle bénéficie également chaque année du don de temps de ses bénévoles (voir en annexe 3 le détail) : Les moyens humains de la FEP sont renforcés par une participation significative de bénévoles.

Un décompte des heures a été effectué sur quatre groupes de bénévoles et valorisé au SMIC chargé. Les 4 groupes de bénévoles sont les membres du bureau, les administrateurs (ces 2 groupes représentant la gouvernance), les membres des commissions, assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles participant au jury du prix Charles Gide. Après une forte mobilisation en 2023 liée à l'attente de l'arrivée d'un nouveau délégué général, les heures de bénévolat donné sont restées à un niveau élevé, montrant ainsi un engagement fort dans les missions menées.

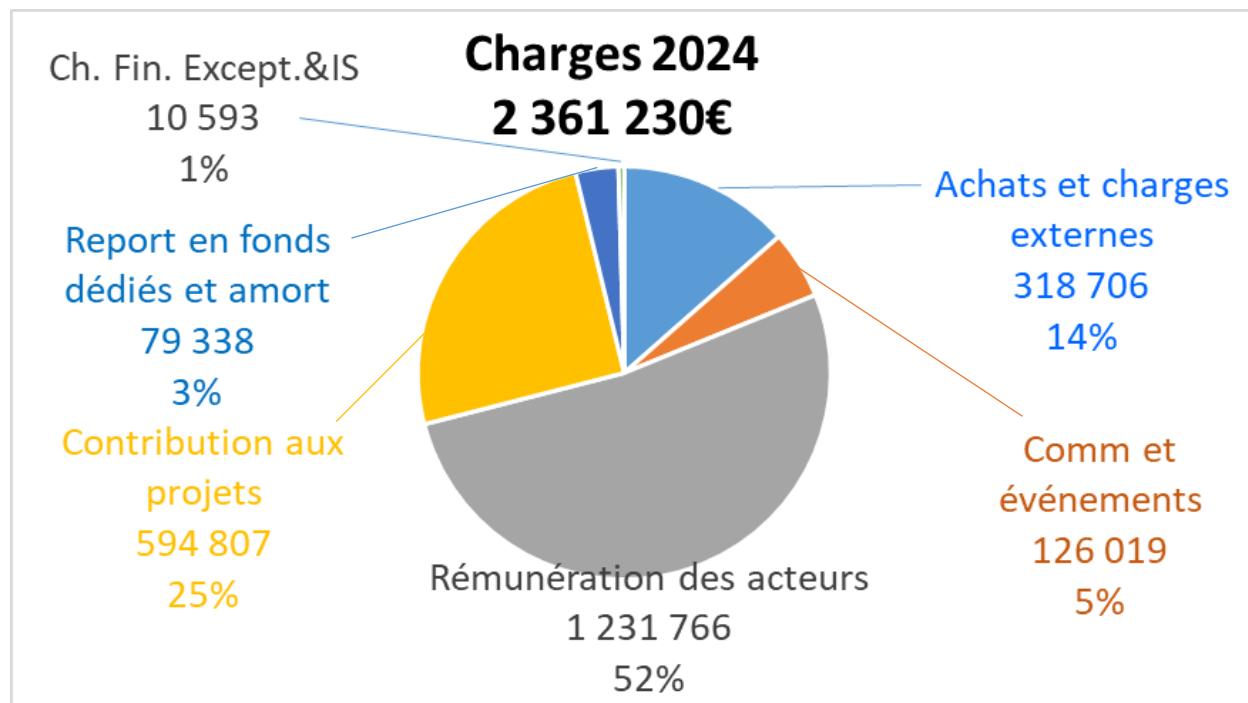
Le bénévolat totalise 13.079 heures, qui, valorisées au SMIC chargé (16€), représentent 209K€, soit 9% du total ressources financières et contributions volontaires en nature.



2.2 Les charges

Les charges sont présentées par nature avec des regroupements pour une meilleure compréhension des actions qui leur sont liées. Le tableau des charges est présenté de façon synthétique ci-dessous et de façon détaillée en annexe 2.

CHARGES	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024	%v/s 2023	% du total
SOUS-TOTAL ACHATS	3 011	4 300	7 500	2 740	-36%	0%
CATION, ENTRETIEN, CONSULTANTS, HONO.	247 681	234 495	197 800	202 439	-14%	9%
ITL PREST. COMM (REVUES IMAGE VIDEO...)	138 495	94 235	99 000	74 434	-21%	3%
OUS-TOTAL ORGANISATION D'EVENEMENTS	13 457	40 086	39 900	51 585	29%	2%
TS, FRAIS POSTAUX,TELECOM,COTISATIONS	209 502	136 196	155 500	113 528	-17%	5%
SS-TTL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	612 146	509 312	499 700	444 725	-13%	19%
657 Contrib financières pour associations (accue	487 127	353 493	329 000	334 607	-5%	14%
657 Reversements exceptionnels	100 000	195 800	244 000	260 200	33%	11%
OUS-TOTAL REMUNERATION DES ACTEURS	1 301 031	1 311 531	1 406 000	1 231 766	-6%	52%
MORT PROV ET REPORT EN FONDS DEDIES	158 357	35 848	9 000	79 338	121%	3%
CHARGES FINANCIERES, EXCEPT ET IMPÔTS	756	7 326	700	10 593	45%	0%
TOTAL DES CHARGES	2 659 417	2 413 310	2 488 400	2 361 230	-2%	100%



2.2.1 Achats et charges externes

Les achats et charges de location, d'entretien, de consultants et d'honoraires s'élèvent à 205K€ et sont légèrement inférieurs à celles de 2023 (-34K€).

En ce qui concerne les prestations de communication et l'organisation d'événements, les charges se sont élevées à 126K€, en diminution par rapport à 2023 (-12K€).

Dans le poste regroupant les déplacements, les frais postaux et de télécommunication et les cotisations versées (114K€), les diminutions sont globalement de 22K€. Elles sont essentiellement dues aux déplacements et réceptions réalisés.

En regroupant avec les charges financières et exceptionnelles (11K€), l'ensemble des achats et charges externes s'élève à 455K€, et a ainsi diminué de 62K€, montrant ainsi la vigilance apportée aux charges, répondant ainsi à la volonté budgétaire de contenir les charges (budget à 500K€).

2.2.2 Contributions aux projets et aides financières

Les contributions financières aux pôles régionaux d'hébergement et à la FEP Grand Est ont été réalisées à hauteur de 335K€, moindres qu'en 2023 (-18K€). A ces contributions se sont ajoutées les 99,2K€ reversés aux membres primés du prix Charles Gide et les 161K€ de reversements effectués au titre de la subvention Mieux manger pour tous, avec les reports de 2023.

2.2.3 Rémunération des acteurs internes

La rémunération des acteurs internes (1.231K€) représente 52 % du total des charges. Ce compte comprend la totalité des salaires, charges et taxes sur salaires des personnels permanents.

En 2023, des recrutements ont été réalisés en remplacement de personnes ayant quitté la FEP. Ces recrutements ont été réalisés avec un décalage dans le temps (3 et 4 mois de postes vacants), une assistante administrative à temps partiel n'a pas été remplacée et une salariée est passée à 80%. A ces éléments amenant à une diminution de la charge salariale, s'ajoute la reprise de provisions sur les congés payés, les salariés ayant été priés de solder leurs congés avant le 31 décembre. La rémunération des acteurs internes est inférieure de 80K€ à celle de 2023.

2.2.4 Report en fonds dédiés et amortissements

Les reports en fonds dédiés s'élèvent à 71K€, ils sont liés au report des contributions financières de 2 fondations (29K€ pour la Fondation de France et 42K€ pour la Fondation Porticus) pour le projet ENACT (travail pour les sans-papiers). Les dotations aux amortissements sont de 8,3K€ comme en 2023

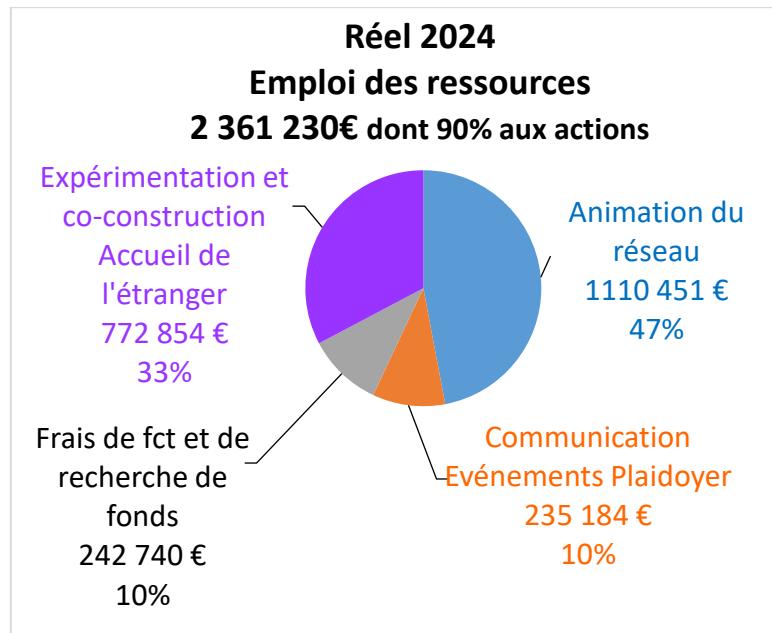
2.2.5 Présentation des charges par destination

Un Compte de résultat par Origine et par Destination a été défini dans le nouveau règlement comptable. Il permet de présenter les charges regroupées selon leur destination, c'est-à-dire, selon les missions pour lesquelles elles ont été utilisées. Ce qui permet de rendre compte aux financeurs de l'utilisation de leurs financements.

Les principales missions de la FEP ont été identifiées comme suit :

- L'animation du réseau des membres
- La communication, les événements et le plaidoyer
- L'expérimentation et la co-construction avec les membres autour de l'accueil de l'étranger.

A ces charges de mission, sont ajoutés les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.



Chacune des charges a été affectée à une action précise en fonction de la destination recherchée, les charges des consultants et les frais de déplacement ont été spécifiquement affectés aux actions concernées.

Les frais de personnel (salaires, cotisations sociales, formation) ont été répartis de la façon suivante :

- A 100% sur certaines actions
 - les déléguées régionales sur l'animation de réseau,
 - les personnes en charge de la communication sur la communication, les événements et le plaidoyer,
 - les personnes en charge de l'accueil de l'étranger ou localisées à l'étranger pour l'accueil de l'étranger
- Et partagés entre ces 3 actions, et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement pour le délégué général, la déléguée générale adjointe et la responsable administrative et financière, avec des pourcentages légèrement différents suivant les fonctions des personnes.

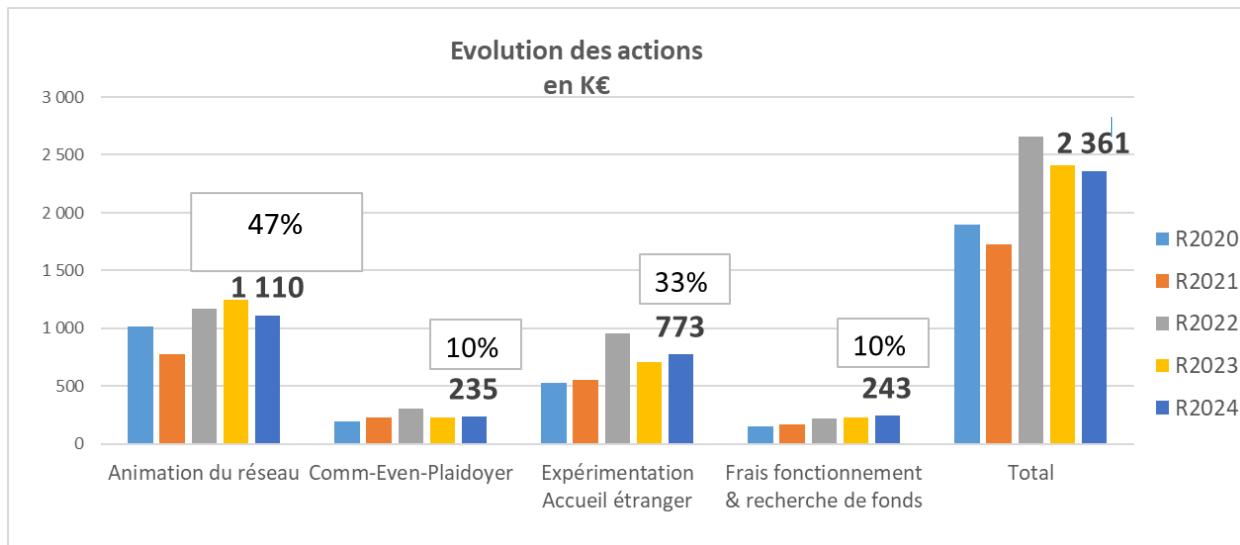
L'animation du réseau des membres est la mission principale de la FEP (47%), qui est complétée par la communication, les événements et le plaidoyer à hauteur de 10%. En 2024, l'accueil de l'étranger a représenté 33%.

Les missions de la FEP sont remplies à hauteur de 90% de ses ressources financières, et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement représentent seulement 10%.

2.3 Conclusions sur le compte de résultats 2024

La FEP s'est engagée résolument dans le développement de ses actions et, pour mener à bien cet engagement dans la durée, elle a fait évoluer son modèle économique pour équilibrer ses ressources entre cotisations de ses membres, subventions publiques et contributions financières de fondations. Cela lui permet d'assurer le financement de ses charges, sécurisant ainsi son développement. L'année 2024 est la confirmation de la solidité de son développement.

2.4 Focus sur quelques éléments particuliers



Les actions ont évolué : les actions d'animation du réseau avaient augmenté en 2020 en raison du versement aux membres de 252K€ de la subvention exceptionnelle COVID. L'animation du réseau augmente régulièrement pour représenter 47% en 2024. L'action de communication est stable à 10%, l'accueil de l'étranger, marqué en 2022 par les actions en faveur des personnes en provenance d'Ukraine, représente 33% des ressources utilisées. Les frais de recherche de fonds et de fonctionnement restent à un niveau très bas (10%)

3. LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

Le bilan ci-dessous s'inscrit dans la lignée des années précédentes et fait état de la bonne santé financière de la fédération au 31 décembre 2024. Le fonds de roulement, différence entre fonds propres et actif immobilisé, qui s'élève à 973 K€, montre la solidité financière de la FEP.

ACTIF		PASSIF		
En K€	31/12/2024	31/12/2023	En K€	
Actif immobilisé	15	22	Fonds propres	
Actif circulant	1 737	1 749	dont Fonds propres	183
dont créances	308		dont Réserves	200
dont valeurs mobilières	134		dont Report à nouveau	622
dont disponibilités	1 275		dont Résultat	-17
dont charges constatées d'avance	16			
Total	1 752	1 771	Fonds dédiés	71
			Provisions	19
			Dettes	226
			Produits constatés d'avance	448
			Total	1 752
				1 771

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA CLOTURE 2024 ET L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT DE GESTION

Nous vous confirmons qu'il n'a été identifié aucun événement important entre le 1er janvier 2025 et la date du présent rapport financier, de nature à affecter la situation au 31 décembre 2024.

Comptes arrêtés à Paris, le 23 mai 2025

Hélène Beck, trésorière

Annexe 1

PRODUITS	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
Cotisations				
756 Cotisations	692 886	718 904	720 000	759 393
Ventes de biens et services				
70 Proteste	8 545	10 537	12 000	5 160
70 Gds événements, Journées et Colloques	4 170	17 645	12 700	13 838
Sous-TOTAL VENTES DE BIENS ET SERVICES	12 715	28 182	24 700	18 998
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
74 DGCS ou convention d'état pluriannuelle	280 000	360 000	320 000	320 000
74 Financements publics "accueil de l'étranger"	218 651	252 897	310 000	198 628
74 FDVA		6 500	6 500	6 500
74 Subvention (Mieux manger pour tous 2023-2025)		140 000	140 000	137 000
Sous-TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	498 651	759 397	776 500	662 128
Ressources liées à la générosité du public				
754 Dons (dont abandons de frais des bénévoles)	13 981	20 182	10 000	17 024
754 Mécénat	3 328	-	-	
TTL RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE	17 309	20 182	10 000	17 024
Contributions financières d'autres organismes				
755 Contrib fin de la FDP (FIFEP venant de fonds)	87 347	40 000	20 000	15 000
755 Contrib fin de la FDP (FIFEP pour développer)	601 011	243 070	200 000	162 000
755 Contrib fin d'autres fondations GIDE		56 930	100 000	101 418
755 Contrib fin d'autres fondations Accueil de l'ét	564 172	402 603	390 500	407 360
755 Contrib fin d'autres fondations à trouver			170 000	115 000
Sous-TOTAL CONTRIBUTIONS FINANCIERES	1 252 530	742 603	880 500	800 778
Utilisation de fonds dédiés				
7894 Utilisation de fonds dédiés (financements p)	54 384	9 461	62 000	64 000
7895 Utilisation de fonds dédiés (organismes privés)		150 000	-	6 534
7896 Utilisation de fonds dédiés (dons/mécénat)			-	-
Sous-TOTAL UTILISATION DE FONDS DEDIES	54 384	159 461	62 000	70 534
758 Autres produits	1 729	1 033	-	40
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 530 204	2 429 762	2 473 700	2 328 895
Produits financiers, exceptionnels et divers				
76 Produits financiers	1 745	3 921	2 000	7 192
77-78 Produits exceptionnels affectés exercice &	15 684	-	-	1 232
791 Remboursement divers (Uniformation, service)	43 255	39 443	15 000	6 574
TTL PRODUITS FINANCIERS EXC ET DIVERS	60 684	43 364	17 000	14 997
TOTAL DES PRODUITS	2 590 888	2 473 126	2 490 700	2 343 892
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
Prestations en nature			0	20 000
Bénévolat	123 833	230 656	160 000	209 256
Total	123 833	230 656	160 000	229 256

Annexe 2

CHARGES D'EXPLOITATION	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
Achats				
6063 Petits équipements (informatique et audiovisuels)	3 011	4 300	7 500	2 740
SOUS-TOTAL ACHATS	3 011	4 300	7 500	2 740
Autres achats et charges externes				
Charges de location, entretien, consultants et honoraires				
611 à 613 Locations immobilières	79 406	70 526	65 600	77 308
61350 Location matériels informatiques (et site)	15 036	21 366	5 700	9 916
61351 Location véhicule	3 602	4 007	3 000	5 527
615 Entretien et maintenance	5 470	4 391	2 000	4 147
616 Assurances diverses	5 638	6 516	7 200	7 110
618 Documentation	1 908	658	1 500	2 679
621 Conseil, formation et autres prestations intellectuelles	54 399	75 449	57 800	37 476
621+628 Conseil et autres prestations intel. accueils	44 875	13 432	21 000	28 367
622 Honoraires Comptables, Commissaire Aux Comptes	37 347	38 150	34 000	29 908
CATION, ENTRETIEN, CONSULTANTS, HONO.	247 681	234 495	197 800	202 439
Prestations de communication				
Proteste	20 324	19 498	22 000	18 386
Conseil en communication (stratégie...)	62 720	49 322	24 300	30 375
Prestation de communication (Impression, Image)	55 451	25 415	52 700	25 673
TTL PREST. COMM (REVUES IMAGE VIDEO...)	138 495	94 235	99 000	74 434
Organisation d'événements				
Gds événements, Journées et Colloques	9 031	36 911	35 200	50 074
Rencontres Cellules/Cercles/Coordinations	4 426	3 175	4 700	1 511
OUS-TOTAL ORGANISATION D'EVENEMENTS	13 457	40 086	39 900	51 585
nents, frais postaux/télécom et cotisations versées				
625 Déplacement, missions, réceptions	61 576	72 412	64 800	32 826
625 Déplacement, missions, réceptions accueil	108 661	22 534	55 800	39 237
626 Frais postaux et télécommunication	14 011	14 437	11 300	13 700
627 Frais bancaires	4 956	5 179	3 600	3 848
628 Cotisations versées aux organismes (FEP a...)	19 866	19 017	20 000	23 916
Divers	432	2 617	-	-
TTS, FRAIS POSTAUX,TELECOM,COTISATIONS	209 502	136 196	155 500	113 528
SS-TTL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	612 146	509 312	499 700	444 725
Contributions aux projets et aides financières				
657 Contrib financières pour associations (accueils)	487 127	353 493	329 000	334 607
657 Versements exceptionnels	100 000	195 800	244 000	260 200
Rémunération des acteurs internes				
641 Salaires chargés autres	946 823	880 218	1 015 000	824 797
641 Salaires chargés Accueil de l'étranger	354 208	431 313	391 000	406 969
OUS-TOTAL REMUNERATION DES ACTEURS	1 301 031	1 311 531	1 406 000	1 231 766
Dotations aux amort.prov. Et Report en fonds dédiés				
68 Dotations aux amortissements, provisions	8 357	8 648	9 000	8 295
689 Report en fonds dédiés financements publics		24 000	-	-
689 Report en fonds dédiés financements privés	150 000	3 200	-	71 043
MORT PROV ET REPORT EN FONDS DEDIES	158 357	35 848	9 000	79 338
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 658 661	2 405 984	2 487 700	2 350 636
Charges exceptionnelles et IS				
66&67 Charges fin et except	620	513	500	6 503
681+ 695 Dot Prov + Impôts (IS)	136	6 813	200	3 190
658 - autres produits				901
CHARGES FINANCIERES, EXCEPT ET IMPÔTS	756	7 326	700	10 593
TOTAL DES CHARGES	2 659 417	2 413 310	2 488 400	2 361 230
Résultat Net	- 68 529	59 815	2 300	- 17 338

Annexe 3

Valorisation du bénévolat 2024

Pour valoriser le bénévolat, 4 groupes de bénévoles ont été identifiés : les membres du bureau du Conseil d'Administration, les administrateurs, les assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles, enfin les bénévoles membres du jury du prix Charles Gide.

Pour les membres du bureau, les administrateurs et les bénévoles du prix Charles Gide, les heures ont été identifiées par personne. Pour les membres des commissions et autres groupes, les heures ont été identifiées en croisant les participants avec les heures de chaque réunion.

Groupe 1 : les membres du bureau, avec leur temps individualisé, selon les hypothèses suivantes :

- Pour la présidente, 130 h par mois pour son temps de présidence et 35h son temps cellule SPI, COM, RRH), ce qui au total représente un temps plein.
- Pour les autres, 2 ou 3h pour les réunions de bureau en visio et 4h par réunion (3h de réunion+1h de préparation) pour les réunions de CA et 5h pour la préparation AG pour les membres du bureau (ateliers) et 3h pour l'AG.

Groupe 1 : 3.617 heures au total.

Groupe 2 : les administrateurs avec leur temps individualisé. Même principe de 3h de réunion +1h de préparation. Pour les séminaires, entre 11h et 16h par séminaire. Pour l'AG, 3h pour les administrateurs et pour 30 personnes autres pour la participation à l'AG (au total une centaine de participants à l'AG pour 3h). .

Groupe 2 : 3.870 heures au total.

Les groupes de gouvernance (groupes 1 et 2) totalisent 7487 heures.

Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement

Les groupes de gouvernance ont réparti leur temps de bénévolat à hauteur de 50% pour l'animation du réseau, à hauteur de 20% pour la communication/événements/plaidoyer, 10% pour l'accueil de l'étranger, 10% pour les recherches de financement et 10% pour le fonctionnement

Groupe 3 : les membres des assemblées régionales et comités régionaux, groupes régionaux, cellules, groupe finances et des cercles accueil de l'étranger et enfance-jeunesse.

Les réunions ont lieu le plus souvent en présentiel, mais des réunions se font par Zoom, à des fréquences plus rapprochées, comme les entraides en ligne.

Pour les membres du jury Charles Gide, le temps se répartit entre la lecture des lettres d'intention et leur appréciation, puis en réunion d'arbitrage. Ensuite les bénévoles sont répartis en 3 mini-jurys pour étudier de façon approfondie les projets élaborés et auditionner les porteurs de ces projets. Outre les choix réalisés, une réunion de bilan est organisée pour partager sur l'ensemble du prix.

Groupe 3 : 5.592 heures au total.

Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement

Les assemblées régionales, comités régionaux, groupes régionaux, cellule spi, coordination des entraides et cercle enfance-jeunesse ont réparti leur temps de bénévolat comme les groupes de gouvernance

Les cercles selon leur domaine d'activité : le cercle accueil de l'étranger 100% en accueil de l'étranger, le cercle fin 100% en rech de fonds, le groupe finances et la cellule RRH 100% en fonctionnement.

Les heures consacrées au prix Charles Gide sont du temps pour l'animation du réseau.

Ces heures (13.079) ont été valorisées au SMIC chargé (16€). La valorisation du bénévolat est donc de 209.256€.

La valorisation du bénévolat se répartit de la manière suivante selon les différents domaines avec les arrondis, cela fait :

Animation du réseau :	126.091€	55%
Communication/événements/plaidoyer	41.266€	18%
Accueil de l'étranger	20.633€	9%
Frais de recherche de fonds	1.000€	9%
Frais de fonctionnement	<u>20.266€</u>	<u>9%</u>
Total	209.256€	100%

HORS RAPPORT FINANCIER STATUTAIRE

Information sur la fondation FEP abritée à la Fondation du Protestantisme

Pendant l'exercice 2024, la FONDATION INDIVIDUALISÉE FEP (FI-FEP) a reçu 51K€ de dons manuels (contre 60K€ en 2023).

Pendant la même période, la FI-FEP a reversé 118 K€ à la FEP pour son développement et 44K€ pour des établissements. Elle a reversé 28,9K€ pour ses membres.

Ces fonds sont des fonds dédiés soit à la FEP, soit à ses membres.

NB Les comptes de la Fondation du Protestantisme sont provisoires, devant être proposés à l'approbation du CA prochainement.